

PRUNAY

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008808623		1ere Gachée: 07:26 (1)		Date: 16/04/2026		ROG140426100106		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 6.00 m3		référence commande(2): 03 26 07 00 20				Véhicule: M19 TAPIS CHOSROE	
client: 410604		EUROTECH CHAMPAGNE		12 RUE MAURICE PREVOST				CHOSROES CHOSROES	
chantier: 060509		CORMONTREUIL		51450 Bétheny					
				AV D'ALSACE LORRAINE					
				06.85.12.65.17					
				51350 Cormontreuil					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale		ATTENTE	
08:15								00:00	
				température:					
				vitesse du vent:					
				validité:					
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
PJSTA3A350		DESACTIVE				XF2		CL 0,40	
								consistance(7) Dmax	
								S3 10	
ciment(type et classe)				Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R						0			
appellation commerciale STABILISE Dm10 Htm S3 CEM2 350									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
LOCATION TAPIS AU TOUR CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE ECO-PARTICIPATION				FIBRES SYNTHETIQUES MICRO DESACTIVANT FIBRES SYNTHETIQUES COLORANT PIERRE 5kg EA ISOSPHERE 5140 PRE 5480/4700				NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:									
signature:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée

(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié

(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm

(4) contrôle de la résistance sur cylindres.

(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.

(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.

(7) ou rapport E/C suivant la spécification.

(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1

(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1